



## RESPONSABILITE MORALE ET JURIDIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE

### Le contexte

Depuis déjà quelques années, dans les Etablissements de santé, l'obligation de QUALITE et de SECURITE dans toutes les activités de soins (et autres), n'a cessé de se renforcer.

Parallèlement, il est évident qu'il y a une volonté des Etablissements à faire respecter ces obligations d'intégrer les DROITS DU PATIENTS HOSPITALISE dans les pratiques professionnelles et afin de ne plus voir leurs responsabilités engagées.

### INTERVENANT (S)

Consultant-formateur en droit social et médico-social

### ELEMENTS DU PROGRAMME

- **Définition de la responsabilité**
  - Administrative - Civile
  - Disciplinaire - Pénale
- **Les différentes juridictions et les règles de saisine**
- **La responsabilité de l'établissement de sante et la responsabilité personnelle du professionnel de sante**
- **Les conditions d'engagement de la responsabilité**
- **Les situations à risques dans un établissement de sante**
- **Responsabilité et droits des patients : quelques droits**
- **Quelques principes éthiques**

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

E.FORS

---

**E. FOR. S**

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert  
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : [efors-sante@wanadoo.fr](mailto:efors-sante@wanadoo.fr) • [www.efors.fr](http://www.efors.fr)

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13